

Commune d'ELLIANT



CAHIER DES CHARGES

Assistant à maîtrise d'ouvrage

***« Etude d'opportunité et de faisabilité
d'une extension de salle de sport en
salle plurifonctionnelle »***

Cadre de la mission

La Commune d'Elliant dispose actuellement d'un équipement à caractère sportif qui est également utilisé comme salle d'évènements de façon récurrente. Les évènements organisés sont des vide-jardins, des marchés de Noël, des festou-noz, des repas... Cependant, leur organisation nécessite logistique importante (4 jours de préparation) pour les associations afin de protéger le sol sportif actuellement non adapté du bâtiment.

En parallèle et depuis une dizaine d'années, la réflexion se porte sur les besoins du cercle celtique, - association de culture bretonne au rayonnement territorial important (72 années d'existence) - qui manque d'un véritable lieu de répétition et de stockage de leurs costumes.

Cette réflexion devrait permettre de faire un état des lieux de l'évènementiel qui se tient chaque année sur la commune ainsi que d'une possible salle de spectacle

Fort de ce constat, la commune envisage pour cela de se doter d'un **équipement structurant** et polyvalent susceptible d'accueillir diverses manifestations répondant à un réel besoin dans ce domaine.

Aujourd'hui, le site choisi pour cette étude d'opportunité accueille déjà une salle de sport et l'emprise foncière permet une extension conséquente, avec un nombre de stationnements corrélé à l'occupation du futur équipement.

Objectifs de la mission

Un tel projet à vocation plurifonctionnelle nécessite d'engager une étude préalable, qui fera appel à des compétences et des expertises spécifiques.

La ville souhaite se faire accompagner par l'intermédiaire d'un assistant à maîtrise d'ouvrage qui aura vocation à établir un diagnostic et un programme.

L'étude se décomposera ainsi :

Phase 1 : DIAGNOSTIC

Une analyse des besoins et une définition de préprogramme comprenant :

- L'analyse des potentialités et des besoins constatés par le monde associatif, le cercle celtique, la municipalité, les usagers de divers horizons...
- La définition du contenu d'un tel programme et la détermination des surfaces nécessaires et des conditions générales fonctionnelles (stationnement, accès, équipements techniques, liaisons...)
- L'identification des mutualisations possibles d'espaces entre ces différents éléments de programme (stockage, sanitaires...)

Phase 2 - PRECONISATION

A partir du diagnostic et du dimensionnement potentiel des différentes composantes de l'équipement envisagé, il sera réalisé une analyse sur la pertinence et la capacité du site d'implantation ciblé à travers la définition d'un schéma d'aménagement.

Phase 3 : PRE-PROGRAMME

A partir des orientations validées en phase 2, il sera présenté :

- La définition du contenu de l'équipement (plan de fonctionnement, état des surfaces,...)
- Une première estimation financière avec différents scénarios
- Une analyse des différents modes opératoires et des montages possibles pour ce type de projet.

Phase 4 : PROGRAMME TECHNIQUE

Le prestataire devra établir le programme technique de l'opération.

Exécution de la mission

- Un comité de pilotage sera mis en place afin de suivre le déroulement de l'étude et de valider les différentes étapes.
- L'assistant à maîtrise d'ouvrage devra rendre l'ensemble des phases **pour le 15 juillet 2017**
- Des rendus écrits sont attendus après chaque phase et études réalisées.

Les conditions de la consultation

Le prix est global et forfaitaire.

Contenu et remise de l'offre

- Le phasage et le planning prévisionnel de la mission
- La méthodologie utilisée, notamment en matière de concertation et recueil d'informations
- Le nombre de réunions prévues pour le déroulement de la mission
- La composition de l'équipe qui interviendra sur la mission

- Ses références sur des projets similaires

Critères de sélection

- 1- Notes méthodologiques 40%
- 2- Références et constitution de l'équipe 30%
- 3- Prix 30%